

Dijon, le 8 avril 2026

Communiqué de presse

Canal du Centre – Digue de Chagny : détection d'un écoulement lors de la remise en eau

Lors de la remise en eau progressive du canal du Centre à la suite des travaux de réparation de la digue de Chagny, une fuite a été détectée. Voies navigables de France a abaissé le niveau d'eau dans le bief (tronçon de canal entre deux écluses) pour stopper cette fuite, limitant ainsi la hauteur d'eau disponible dans le bief.

Une situation sans risque pour la sécurité des populations :

La digue de Chagny avait subi en 2025 une avarie majeure, ayant entraîné l'inondation de plusieurs habitations situées en contrebas et la vidange complète du bief afin de garantir la stabilité de l'ouvrage.

Face à cet événement, VNF a conduit des travaux de confortement et d'étanchéité d'une technicité élevée, pour un montant de 1,3 M€, mobilisant une ingénierie spécialisée et des interventions lourdes sur un ouvrage resté hors d'eau pendant près d'un an.

À l'issue de ces travaux, achevés le 27 mars 2026, une remise en eau progressive a été engagée, selon un protocole strictement encadré par les services de contrôle de l'État (DREAL Bourgogne-Franche-Comté), afin de ne pas exercer trop de pression sur la digue.

Les premières phases se sont déroulées conformément aux prévisions. Lors du passage d'un niveau d'eau d'environ 1,60 m à 2 m, des résurgences ont été observées. Les équipes de VNF ont immédiatement réagi, en abaissant le niveau d'eau pour stopper la fuite.

Au regard des travaux réalisés et des constats techniques à ce stade :

- La stabilité de l'ouvrage n'est pas remise en cause,
- Aucun risque pour la sécurité des riverains ou des usagers n'est identifié.

Les équipes de VNF restent pleinement mobilisées, en lien étroit avec les services de l'État et la commune, pour assurer un suivi continu de la situation et accompagner les riverains.

Une expertise engagée pour déterminer les causes de la fuite :

Dans une logique de transparence et d'exigence technique, VNF engage dès à présent une phase d'investigations approfondies afin d'identifier précisément l'origine de cette fuite.

Cette expertise sera conduite avec l'appui d'un bureau d'études agréé au titre de la réglementation relative à la sécurité des ouvrages hydrauliques. Les interventions prévues dans les prochains jours permettront de :

- Caractériser avec précision le phénomène observé,
- Définir les mesures correctives nécessaires à une **remise en état complète et durable de la digue**.

Une navigation maintenue pour une majorité de bateaux :

La situation n'a pas nécessité de vidange complète du bief. Le niveau d'eau actuel permet ainsi de maintenir la navigation pour les embarcations qui n'ont pas besoin d'une grande profondeur d'eau.

VNF réaffirme sa pleine mobilisation pour garantir la sécurité des ouvrages et des populations, assurer une information régulière des usagers, et conduire les opérations nécessaires préconisées par le bureau d'étude agréé.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction territoriale Centre-Bourgogne

Laura TRIGO
07 61 06 87 76
laura.trigo@vnf.fr